

COMMUNE DE LA TURBALLE

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

Débat en séance du Conseil Municipal du 18 janvier 2022



SOMMAIRE

I – GENERALITES : page 4

II - LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER GENERAL : page 5

III - DONNEES SYNTHETIQUES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE : page 10

IV - RETROSPECTIVE BUDGETAIRE DE LA COMMUNE : page 11

- **rappel des objectifs financiers 2021**

- **le résultat de clôture 2021 provisoire**

-budget principal de la ville

-budget annexe cimetière

-budget annexe VVF

-tous budgets consolidés

- **vue d'ensemble au 31/12/2021 (budget principal)**

- **le fonctionnement**

- les recettes de fonctionnement

- les dépenses de fonctionnement

- l'investissement

- les recettes d'investissement
- les dépenses d'investissement

- les grands indicateurs financiers

- état de la dette de la commune

V - LES PRINCIPALES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'ANNEE 2022 : page 32

- hypothèses d'évolutions en fonctionnement

- les recettes de fonctionnement
- les dépenses de fonctionnement

- hypothèses d'évolutions en investissement

- les recettes d'investissement
- les dépenses d'investissement

- zoom sur les impôts locaux

- les orientations pluriannuelles

VI – BUDGETS ANNEXES : page 45

I - GENERALITES

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative au sein de l'assemblée délibérante en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité préalablement au vote du budget primitif.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE GENERAL

Le DOB est une étape obligatoire du processus budgétaire, en application de l'article L.2312-1 du CGCT qui prévoit que dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat d'orientation budgétaire soit inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Ce débat doit se tenir dans un délai de 2 mois maximum préalablement au vote du budget primitif.

En cas d'absence de DOB, toute délibération relative à l'adoption du budget primitif sera illégale. Selon la jurisprudence, la tenue du DOB constitue une formalité substantielle.

LE CONTENU DU DOB

L'article 1074 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRe est venu modifier l'article L3212-1 du CGCT pour préciser le contenu obligatoire du DOB en venant préciser le contenu du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).

Il doit porter sur :

- les orientations budgétaires : évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes en fonctionnement et en investissement en précisant les hypothèses d'évolution retenues notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification....
- les engagements pluriannuels envisagés : programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses.
- la structure et la gestion de la dette contractée, les perspectives pour le projet de budget en précisant, si besoin, le profil de dette visé pour l'exercice.

Depuis la loi de programmation des finances publiques 2018-2022, il doit par ailleurs faire figurer les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement de la collectivité.

II - LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER GENERAL

➤ Le rebond de l'économie mondiale malgré la situation sanitaire dégradée

Après le repli généralisé du PIB à l'échelle mondiale provoqué par la première vague épidémique de COVID 19 en 2020, l'ensemble des grandes économies a retrouvé une croissance positive en 2021.

Les divers plans de soutien budgétaires massifs ont largement contribué à atténuer les pertes de croissance.

La reprise économique a été différenciée selon les régions du monde avec notamment les Etats-Unis qui ont vu leur économie redémarrer un peu plus vite que d'autres régions du monde. La Chine a quant à elle largement dépassé son niveau d'avant la pandémie mais la croissance serait un peu plus faible que par le passé.

La vigueur de la reprise est cependant contenue par la hausse conséquente des prix de l'énergie qui a provoqué une inflation au second semestre 2021 mais aussi des pénuries de matière première ralentissant ainsi les chaînes de production.

Le niveau de PIB préalable à la pandémie devrait être rejoint dans la plupart des grandes économies en ce début d'année. Il est estimé que la croissance mondiale rebondirait à 5,7 % en 2021 puis ralentirait à 4 % en 2022.

➤ La reprise plus tardive mais solide de la zone euro

La croissance a redémarré plus tardivement dans la zone euro mais les indicateurs montrent que la croissance s'est poursuivie et a conservé un rythme soutenu.

Le secteur touristique par exemple a bénéficié des allègements des contraintes de déplacement pendant la saison estivale. Les activités de service ont quant à elles rattrapées une partie des pertes subies au premier semestre 2021.

Le secteur industriel a bénéficié de commandes importantes freinées malgré tout par les pénuries évoquées précédemment.

L'inflation est cependant en forte hausse puisqu'elle atteint 4 % en octobre 2021 contre 0,9 % en janvier de la même année.

La croissance de la zone euro en 2021 devrait atteindre 5,1 % en 2021 pour ralentir à 4 % en 2022.

➤ Un retour à la normale pour la France

Malgré la vague épidémique actuelle, l'impact de la crise sanitaire aura été nettement moins fort qu'envisagé initialement sur le territoire national. En stagnation au 1^{er} trimestre 2021, la croissance du PIB a été de 1,3 % au second trimestre et de 3 % au troisième trimestre. Le PIB s'est ainsi situé à 0,1 % sous son niveau d'avant crise.

Cette dynamique s'explique par un rebond de quasiment toutes les composantes de la demande intérieure, la consommation des ménages a progressé de 5 % au troisième trimestre 2021 contribuant ainsi à hauteur de 2,5 points de croissance du PIB sur ce même trimestre. La consommation publique et le commerce extérieur notamment dans le domaine des services sont également en hausse au troisième trimestre même si l'investissement a très légèrement baissé (- 0,1% au troisième trimestre 2021).

Dans ce contexte favorable, une croissance de 1% est envisagée au dernier trimestre 2021 tout comme un retour de l'économie française à son niveau pré-pandémie pour la fin 2021.

Certains points de vigilance sont tout de même à prendre en compte, et en effet, de nombreuses entreprises françaises font face à des difficultés d'approvisionnement, des pénuries de certaines matières premières et composants. Cela constitue un obstacle à la production et affecte certaines branches de l'industrie (notamment le secteur automobile).

Le marché du travail en France est plutôt dynamique lui aussi avec un taux de chômage qui baisse pour atteindre 7,6 % fin 2021, se positionnant ainsi en dessous des niveaux d'avant la pandémie.

Il est à noter des difficultés de recrutement pour certains secteurs d'activité. Dans le secteur du bâtiment par exemple 72 % des entreprises estimaient éprouver des difficultés de recrutement en juillet 2021.

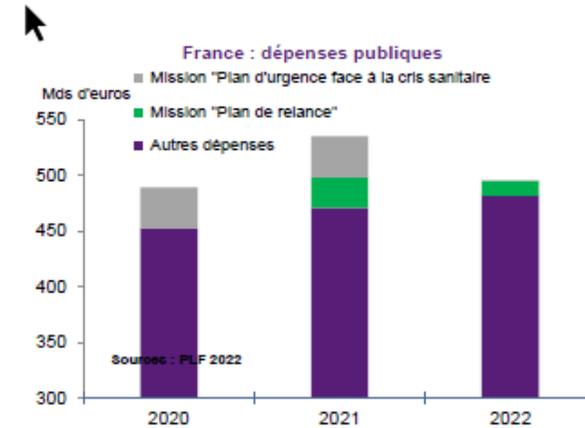
Comme nous l'avons vu, l'inflation est un phénomène marquant de cette année auquel la France n'échappe pas. Après une période de baisse en 2020, l'inflation atteint 2,6 % en octobre 2021. Cela est dû pour grande partie à la hausse des tarifs de l'énergie, mais aussi à la hausse de la demande des produits manufacturés qui a rebondi à l'issue des périodes de confinement alors que l'offre a été pénalisée par les pénuries et les difficultés d'approvisionnement.

Parallèlement, les entreprises françaises se portent bien, les mesures de soutien du gouvernement mises en œuvre pendant les différents confinements ont contribué à maintenir cet équilibre et à les protéger. Elles ont même eu tendance à investir davantage (+ 1,9 % au deuxième trimestre 2021) signe de leur relative confiance dans les perspectives. Les crédits pour investissement continuent à augmenter.

➤ Zoom sur les finances publiques

Les finances publiques devraient reprendre une trajectoire durable à partir de 2022. D'après le projet de loi de finances 2022, le déficit public devrait baisser pour atteindre 8,1 % du PIB fin 2021 contre 9,4 % en 2020 et même atteindre 5 % en 2022.

En 2022, le budget de l'Etat maintient un niveau de dépenses publiques à 55,6 % du PIB (contre 53,8 en 2019) et qui se structure comme suit :





Le plan d'investissement du projet de loi de finances 2022 prévoit des dépenses à hauteur de 30 milliards d'euros sur 5 ans en direction des l'industrie française pour la relancer et accélérer sa rénovation.

La moitié des dépenses seront tournées vers la transition écologique. Le plan se répartit en 10 objectifs et vise des débouchés concrets comme la relance du nucléaire où les biomédicaments. Il est prévu un investissement compris entre 3 et 4 milliards d'euros en 2022.

France 2030 : Objectifs		
Energie	Faire émerger en France des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets. Devenir le leader de l'hydrogène vert. Décarboner notre industrie.	8 milliards
"Transports du futur"	Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides. Produire le premier avion bas-carbone.	4 milliards
Alimentation	Investir dans une alimentation saine, durable et traçable.	2 milliards
Santé	Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques dont celles liées à l'âge et de créer les dispositifs médicaux de demain.	3 milliards
Culture	Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs.	
Espace et fonds marins	Prendre toute notre part à la nouvelle aventure spatiale. Investir dans le champ des fonds marins.	2 milliards

➤ **Les principales mesures de la loi de finances 2022**

Se référer au document annexe de la Caisse d'Épargne (à partir de la page 15)

III - DONNEES SYNTHETIQUES SUR LA SITUATION FINANCIERE

Eléments de contexte :

Le budget de la commune de La Turballe est composé du budget principal et de trois budgets annexes, dont un a été clôturé dans le courant de l'année 2021.

Il s'agit du budget annexe du camping des chardons bleus, clôturé fait suite à la vente du camping.

Les excédents ont été réinjectés dans le budget principal par une délibération n° 13 du 23 mars 2021.

Il reste donc deux budgets annexes : le budget du cimetière et le budget du VVF de la Croix de l'Anse.

Montant du réalisé prévisionnel 2021 tous budgets consolidés (BP+ DM des budgets principal, cimetière et VVF avec résultats antérieurs) :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement : 7 143 232,01 €

Recettes de fonctionnement : 10 803 583,60 €

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement : 2 615 548,80 €

Recettes d'investissement : 4 132 257,75 €

Niveaux d'épargne tous budgets consolidés :

Epargne brute réalisée 2021 : 4 293 210 €

Epargne nette réalisée 2021 : 3 671 615 €

Endettement tous budgets consolidés :

Encours de dette Budget principal au 01/01/2022 : 5 497 111 €

Capacité de désendettement : 1,29 an

Dette par habitant : 1 200 €

Encours de dette Budget VVF au 01/01/2022 : 771 067,22 €

Encours de dette consolidé : 6 268 179 €

Dette par habitant budgets consolidés : 1 300 €

Taux d'imposition 2021 :

Taxe Foncier Bâti : 36,14 %

Taxe Foncier Non Bâti : 48,93 %

Taxe d'Habitation sur résidences secondaires : 16,28 %

Effectifs de la collectivité (2021) :

Budget principal : 89 ETP

Seul le budget principal supporte des effectifs

IV - RETROSPECTIVE BUDGETAIRE DE LA COMMUNE

Rappel des objectifs financiers 2021 :

- maintenir un volume de dépenses générales identiques à celles inscrites au BP 2020
- poursuivre la maîtrise des dépenses de personnel (chapitre 012) en tenant compte malgré tout des besoins en remplacement et en "tuilage" dans le cadre des nombreux départs en retraite prévus en 2021 (5 agents ont fait valoir leurs droits à la retraite).
- mise à jour du Plan Pluriannuel d'investissement au regard du projet de mandat de la nouvelle équipe
- préserver la capacité d'autofinancement

Le résultat de clôture (résultats provisoires arrêtés au 31/12/2021)

Budget principal Ville

	Résultats antérieurs (N-1)	Résultats comptables N	Résultats cumulés	Restes à réaliser	Résultats disponibles
Fonctionnement					
Dépenses	0,00 €	6 858 918,93 €	6 858 918,93 €		6 858 918,93 €
Recettes	2 956 611,00 €	7 649 496,25 €	10 606 107,25 €		10 606 107,25 €
Total	2 956 611,00 €	790 577,32 €	3 747 188,32 €	0,00 €	3 747 188,32 €
Investissement					
Dépenses	0,00 €	2 494 422,65 €	2 494 422,65 €	595 094,41 €	3 089 517,06 €
Recettes	2 116 977,03 €	1 796 092,77 €	3 913 069,80 €	433 584,00 €	4 346 653,80 €
Total	2 116 977,03 €	-698 329,88 €	1 418 647,15 €	-161 510,41 €	1 257 136,74 €
TOTAL GENERAL	5 073 588,03 €	92 247,44 €	5 165 835,47 €	-161 510,41 €	5 004 325,06 €

Budget annexe Cimetière

	Résultats antérieurs (N-1)	Résultats comptables N	Résultats cumulés	Restes à réaliser	Résultats disponibles
Fonctionnement					
Dépenses	0,00 €	47 795,00 €	47 795,00 €		47 795,00 €
Recettes	25 648,42 €	13 130,08 €	38 778,50 €		38 778,50 €
Total	25 648,42 €	-34 664,92 €	-9 016,50 €	0,00 €	-9 016,50 €
Investissement					
		<i>En attente des écritures de stocks de fin d'année (recettes)</i>			
Dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	25 648,42 €	-34 664,92 €	-9 016,50 €	0,00 €	-9 016,50 €

Budget annexe VVF

	Résultats antérieurs (N-1)	Résultats comptables N	Résultats cumulés	Restes à réaliser	Résultats disponibles
Fonctionnement					
Dépenses	0,00 €	236 518,08 €	236 518,08 €		236 518,08 €
Recettes	0,00 €	158 697,85 €	158 697,85 €		158 697,85 €
Total	0,00 €	-77 820,23 €	-77 820,23 €	0,00 €	-77 820,23 €
	<i>En attente d'une recette exceptionnelle « dispositif national de compensation de pertes » (crise sanitaire)</i>				
Investissement					
Dépenses	0,00 €	121 126,15 €	121 126,15 €		121 126,15 €
Recettes	28 714,36 €	190 473,59 €	219 187,95 €		219 187,95 €
Total	28 714,36 €	69 347,44 €	98 061,80 €	0,00 €	98 061,80 €
TOTAL GENERAL	28 714,36 €	-8 472,79 €	20 241,57 €	0,00 €	20 241,57 €

Tous budgets consolidés

	Résultats antérieurs (N-1)	Résultats comptables N	Résultats cumulés	Restes à réaliser	Résultats disponibles
Fonctionnement					
Dépenses	0,00 €	7 143 232,01 €	7 143 232,01 €		7 143 232,01 €
Recettes	2 982 259,42 €	7 821 324,18 €	10 803 583,60 €		10 803 583,60 €
Total	2 982 259,42 €	678 092,17 €	3 660 351,59 €	0,00 €	3 660 351,59 €
Investissement					
Dépenses	0,00 €	2 615 548,80 €	2 615 548,80 €	595 094,41 €	3 210 643,21 €
Recettes	2 145 691,39 €	1 986 566,36 €	4 132 257,75 €	433 584,00 €	4 565 841,75 €
Total	2 145 691,39 €	-628 982,44 €	1 516 708,95 €	-161 510,41 €	1 355 198,54 €
TOTAL GENERAL	5 127 950,81 €	49 109,73 €	5 177 060,54 €	-161 510,41 €	5 015 550,13 €

Vue d'ensemble au 31/12/2021 (budget principal)

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Libellé	BP 2021	Budgété 2021	Réalisé 2021
Charges à caractère général	1 549 624,00	1 581 030,00	1 371 803,56
Charges de personnel	4 076 555,00	4 101 555,00	3 869 981,64
Autres charges de gestion courante	559 474,00	570 499,00	512 102,54
Charges financières	229 300,00	229 300,00	226 184,44
Provision pour dépenses imprévues	100 000,00	510 000,00	0,00
Charges exceptionnelles	3 000,00	5 360,00	4 427,83
Atténuation de produits (dont FPIC)	368 794,00	297 639,00	255 907,54
Dotations aux provisions	0,00	73 283,62	73 283,62
Réel	6 886 747,00	7 368 666,62	6 313 691,17
Dotations aux amortissements	547 000,00	552 500,00	543 487,76
Autres écritures d'ordre	0,00	0,00	1 740,00
Virement prévisionnel	688 067,05	688 067,05	0,00
Ordre	1 235 067,05	1 240 567,05	545 227,76
TOTAL	8 121 814,05	8 609 233,67	6 858 918,93

RECETTES

Libellé	BP 2021	Budgété 2021	Réalisé 2021
Ventes de produits	319 500,00	319 500,00	310 269,37
Impôts et taxes	5 375 641,00	5 515 872,27	5 652 288,85
Remboursement frais financiers	5,00	5,00	4,26
Dotations et subventions	1 569 680,00	1 613 681,00	1 518 132,96
Loyers et locations de salle	55 000,00	55 000,00	46 171,93
Produits exceptionnels	13 000,00	20 000,00	21 920,69
Atténuation de charges	94 000,00	94 000,00	81 391,64
Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00
Excédent reporté	681 888,05	2 956 611,00	2 956 611,00
Réel	8 108 714,05	10 574 669,27	10 586 790,70
Travaux en régie	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements	13 100,00	19 675,00	18 141,55
Autres écritures d'ordre	0,00	0,00	1 175,00
Ordre	13 100,00	19 675,00	19 316,55
TOTAL	8 121 814,05	10 594 344,27	10 606 107,25

Solde de fonctionnement 0,00 1 985 110,60 3 747 188,32

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

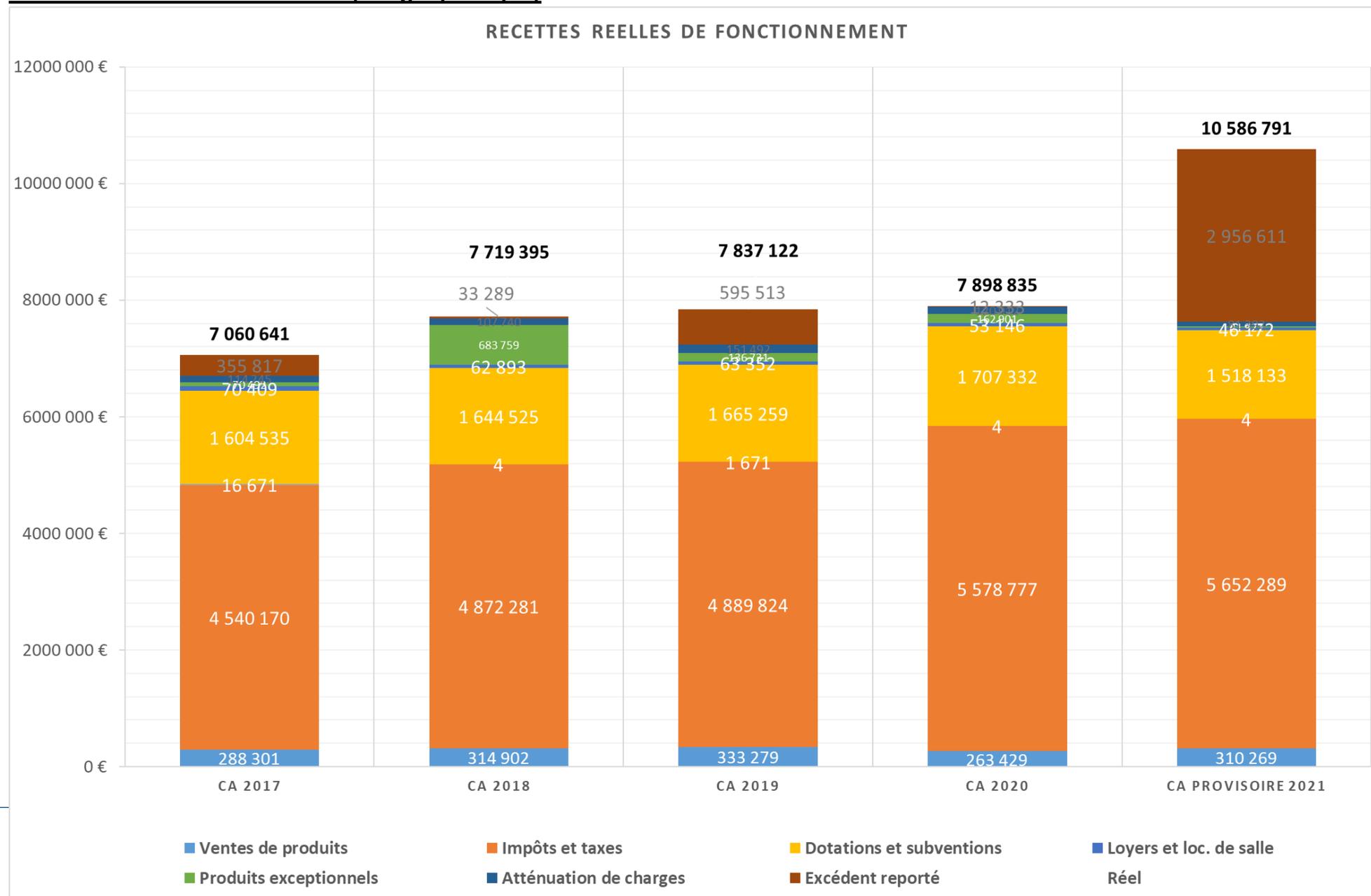
Libellé	BP 2021	Budgété 2021	Réalisé 2021
Dépenses d'équipement	3 010 880,00	2 616 553,00	1 294 259,89
Reste à réaliser	419 972,39	419 972,39	411 420,46
Dotations, fonds divers et réserves	0,00	23 753,86	23 753,86
Subvention d'équipement	91 698,00	91 698,00	91 698,00
Reste à réaliser subventions versées			
Participation	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00
Remboursement des emprunts (capital)	566 000,00	566 000,00	564 454,90
Déficit	118 115,92	0,00	0,00
Dépenses Imprévues	0,00	245 000,00	0,00
Réel	4 206 666,31	3 717 977,25	2 385 587,11
Opérations patrimoniales (écritures d'ordre)	200 000,00	200 000,00	89 518,99
Travaux en régie	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements	13 100,00	19 675,00	18 141,55
Autres écritures d'ordre	0,00	0,00	1 175,00
Ordre	213 100,00	219 675,00	108 835,54
Total	4 419 766,31	3 937 652,25	2 494 422,65

RECETTES

Libellé	BP 2021	Budgété 2021	Réalisé 2021
Subventions d'investissement	328 676,00	661 854,00	195 934,21
Reste à réaliser	0,00	0,00	0,00
FCTVA	200 000,00	200 000,00	206 853,14
Affectation résultat fonctionnement n-1	538 088,31	538 088,31	538 088,31
Dotations, fonds divers et réserves (autres)	180 000,00	178 433,00	175 075,36
Cessions d'actifs (vente de biens)	0,00	565,00	0,00
Emprunts	1 691 934,95	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	46 000,00	45 395,00	45 395,00
Excédent	0,00	2 116 977,03	2 116 977,03
Réel	2 984 699,26	3 741 312,34	3 278 323,05
Opérations patrimoniales (écritures d'ordre)	200 000,00	200 000,00	89 518,99
Virement de la Section de Fonctionnement	688 067,05	688 067,05	0,00
Dotations aux amortissements	547 000,00	552 500,00	543 487,76
Autres écritures d'ordre	0,00	0,00	1 174,00
Ordre	1 435 067,05	1 440 567,05	634 746,75
Total	4 419 766,31	5 181 879,39	3 913 069,80

Solde d'investissement 0,00 1 244 227,14 1 418 647,15

Les recettes de fonctionnement (budget principal)



Recettes de fonctionnement

Libellé	Réalisé 2020	BP 2021	Budgété 2021	Réalisé 2021
Ventes de produits	263 429,09	319 500,00	319 500,00	310 269,37
Impôts et taxes	5 578 776,53	5 375 641,00	5 515 872,27	5 652 288,85
Remboursement frais financiers	4,26	5,00	5,00	4,26
Dotations et subventions	1 707 331,81	1 569 680,00	1 613 681,00	1 518 132,96
Loyers et locations de salle	53 145,77	55 000,00	55 000,00	46 171,93
Produits exceptionnels	162 901,47	13 000,00	20 000,00	21 920,69
Atténuation de charges	120 912,23	94 000,00	94 000,00	81 391,64
Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Excédent reporté	12 333,43	681 888,05	2 956 611,00	2 956 611,00
Réel	7 898 834,59	8 108 714,05	10 574 669,27	10 586 790,70
Travaux en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements	15 020,00	13 100,00	19 675,00	18 141,55
Autres écritures d'ordre	24 515,16	0,00	0,00	1 175,00
Ordre	39 535,16	13 100,00	19 675,00	19 316,55
TOTAL	7 938 369,75	8 121 814,05	10 594 344,27	10 606 107,25
Solde de fonctionnement	1 219 976,36	0,00	1 985 110,60	3 747 188,32

Constat :

L'exercice 2021 est marqué par l'intégration dans le budget principal (fonctionnement et investissement) du produit de la vente du camping (faisant suite à la clôture du budget annexe camping) avec une recette « exceptionnelle » de **2 274 722,95 €** à la section de fonctionnement. Elle permet de dégager un excédent conséquent en fonctionnement de plus de **3 700 000 €**.

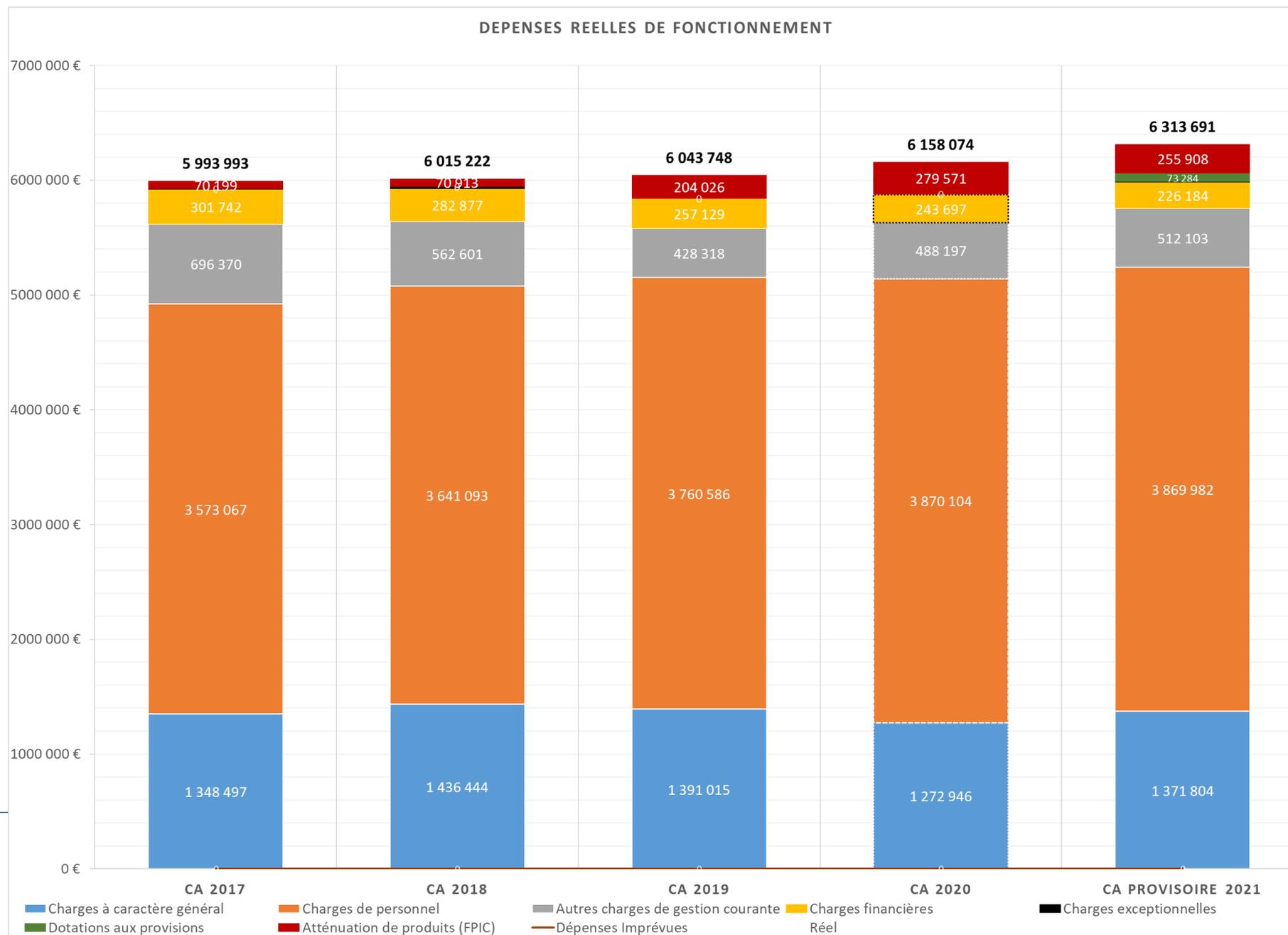
Au-delà de cette situation exceptionnelle, les recettes de fonctionnement continuent d'augmenter en comparaison avec les exercices précédents et cela malgré la suppression en 2021 des remboursements par l'Etat des exonérations de Taxe d'Habitation en application de la réforme de la TH (- 151 000 €).

La commune bénéficie de la perception au réel de la taxe additionnelle sur les droits de mutation liée à son classement en station de tourisme pour un montant de 780 042,78 € en 2021.

Il convient également de mettre en avant une recette en augmentation pour les droits de place des marchés : + 19 000 € par rapport à la prévision du BP 2021.

Cette situation financière permet de dégager des capacités d'autofinancement conséquentes, d'améliorer l'épargne nette de la commune comme le montre le paragraphe suivant dédié (3 691 152 €). Cela contribue au financement des projets du mandat en évitant au moins pour l'exercice suivant de recourir à l'emprunt tout en étant un indicateur de gestion saine.

Les dépenses de fonctionnement (budget principal) :



Libellé	Réalisé 2020	BP 2021	Budgété 2021	Réalisé 2021
Charges à caractère général	1 272 946,47	1 549 624,00	1 581 030,00	1 371 803,56
Charges de personnel	3 870 103,56	4 076 555,00	4 101 555,00	3 869 981,64
Autres charges de gestion courante	488 197,32	559 474,00	570 499,00	512 102,54
Charges financières	243 697,29	229 300,00	229 300,00	226 184,44
Provision pour dépenses imprévues	0,00	100 000,00	510 000,00	0,00
Charges exceptionnelles	3 558,34	3 000,00	5 360,00	4 427,83
Atténuation de produits (dont FPIC)	279 571,17	368 794,00	297 639,00	255 907,54
Dotations aux provisions	0,00	0,00	73 283,62	73 283,62
Réel	6 158 074,15	6 886 747,00	7 368 666,62	6 313 691,17
Dotations aux amortissements	488 026,11	547 000,00	552 500,00	543 487,76
Autres écritures d'ordre	72 293,13	0,00	0,00	1 740,00
Virement prévisionnel	0,00	688 067,05	688 067,05	0,00
Ordre	560 319,24	1 235 067,05	1 240 567,05	545 227,76
TOTAL	6 718 393,39	8 121 814,05	8 609 233,67	6 858 918,93

Constat :

D'une manière générale, les dépenses de fonctionnement ont été bien maîtrisée en 2021, tant au regard des prévisions du BP 2021, qu'au regard de la réalisation (en comparaison avec l'exercice 2020).

Elles représentent une augmentation de + 2,09 % entre le réalisé 2020 et 2021 soit un montant de dépenses réelles de +155 617,15 € entre les deux exercices budgétaires.

Cela s'explique principalement par l'inscription d'un montant de 73 282,62 € pour les dotations aux provisions ainsi qu'une augmentation du chapitre 011 en lien avec une reprise de l'activité suite à la pandémie. Les dépenses courantes reprennent leur rythme d'avant crise.

Il convient de mettre en avant :

- Une maîtrise des charges de personnel (012) avec une dépense identique à 2020. L'augmentation par rapport aux exercices précédents s'explique notamment par la mise en place du nouveau régime indemnitaire qui avait été revalorisé en 2021, l'intégration des auxiliaires de puériculture en catégorie B ainsi que la prise en compte de l'évolution des carrières (GVT).

- L'augmentation du chapitre 68 est dû à la création de provisions importantes pour répondre aux obligations légales en matière de compte épargne temps et de provisions pour risques (+73 283 €). Dépenses qui n'étaient pas inscrites sur les exercices précédents.

- Les autres charges de gestion courante (65) ont évolué à la hausse pour tenir compte du versement de subventions exceptionnelles actées en 2020 mais non réglées (Strollad an tour : 6 000 €), de subventions exceptionnelles pour accompagner des associations dans des projets spécifiques tels que l'association 02-40 ou encore La Course au Large.

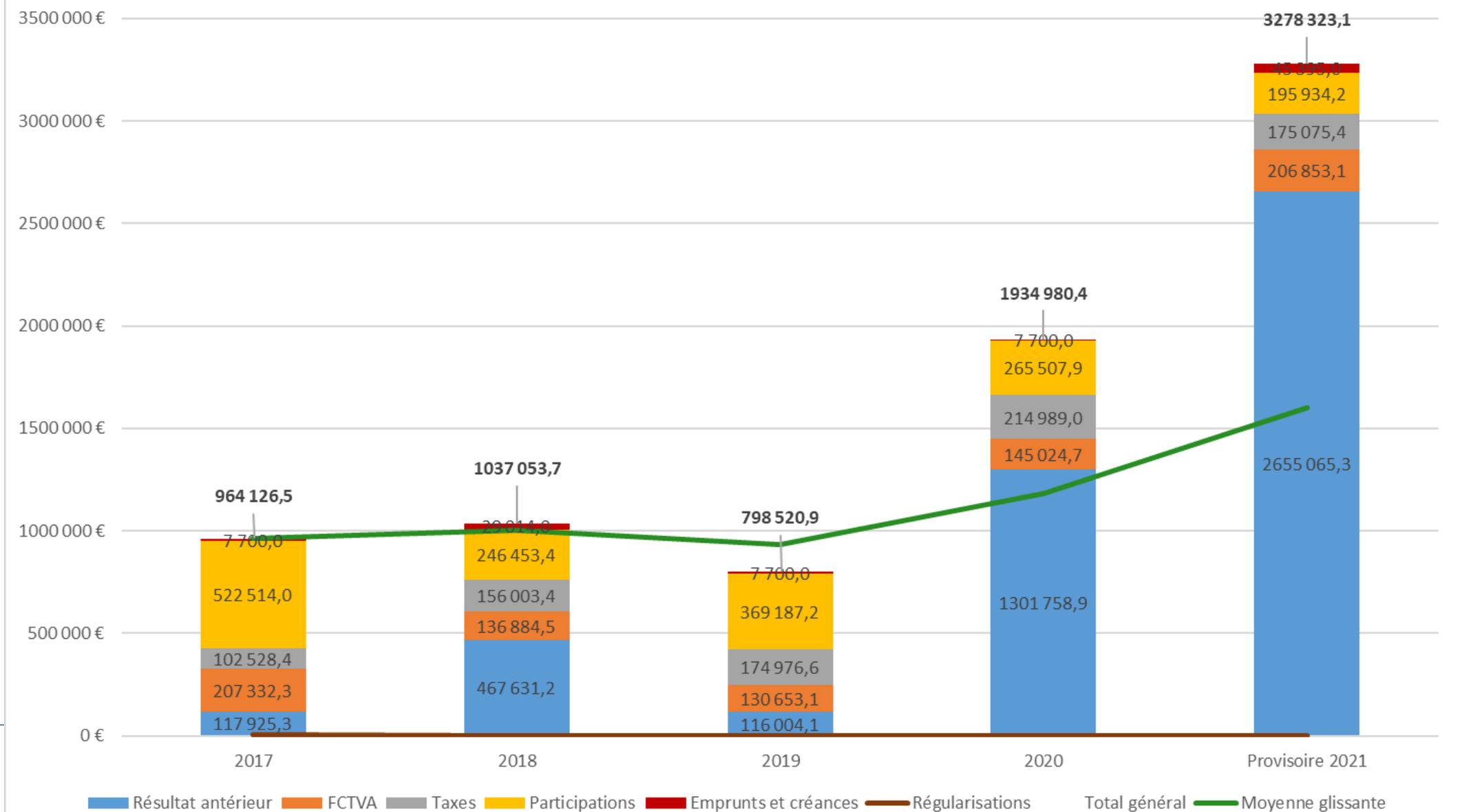
Par ailleurs, une nouvelle convention a été actée en 2021 avec l'association Le Gré des Vents, intégrant une augmentation de la subvention communale (+24 000 €) afin de régulariser les modalités de recrutement des saisonniers nécessaires à la gestion du patrimoine communal (géré par l'association).

- Les charges à caractère général restent également maîtrisées en 2021 par rapport aux exercices précédents (2018/2019) puisqu'elles sont en diminution ce qui traduit la volonté de maîtrise des charges.

L'augmentation par rapport à 2020 (+7,77 %) s'explique, entre autres, par les augmentations mécaniques des coûts de certaines prestations, par la reprise des activités suite à une année en sommeil (notamment événementiel et animations).

Les recettes d'investissement

Recettes réelles d'investissement

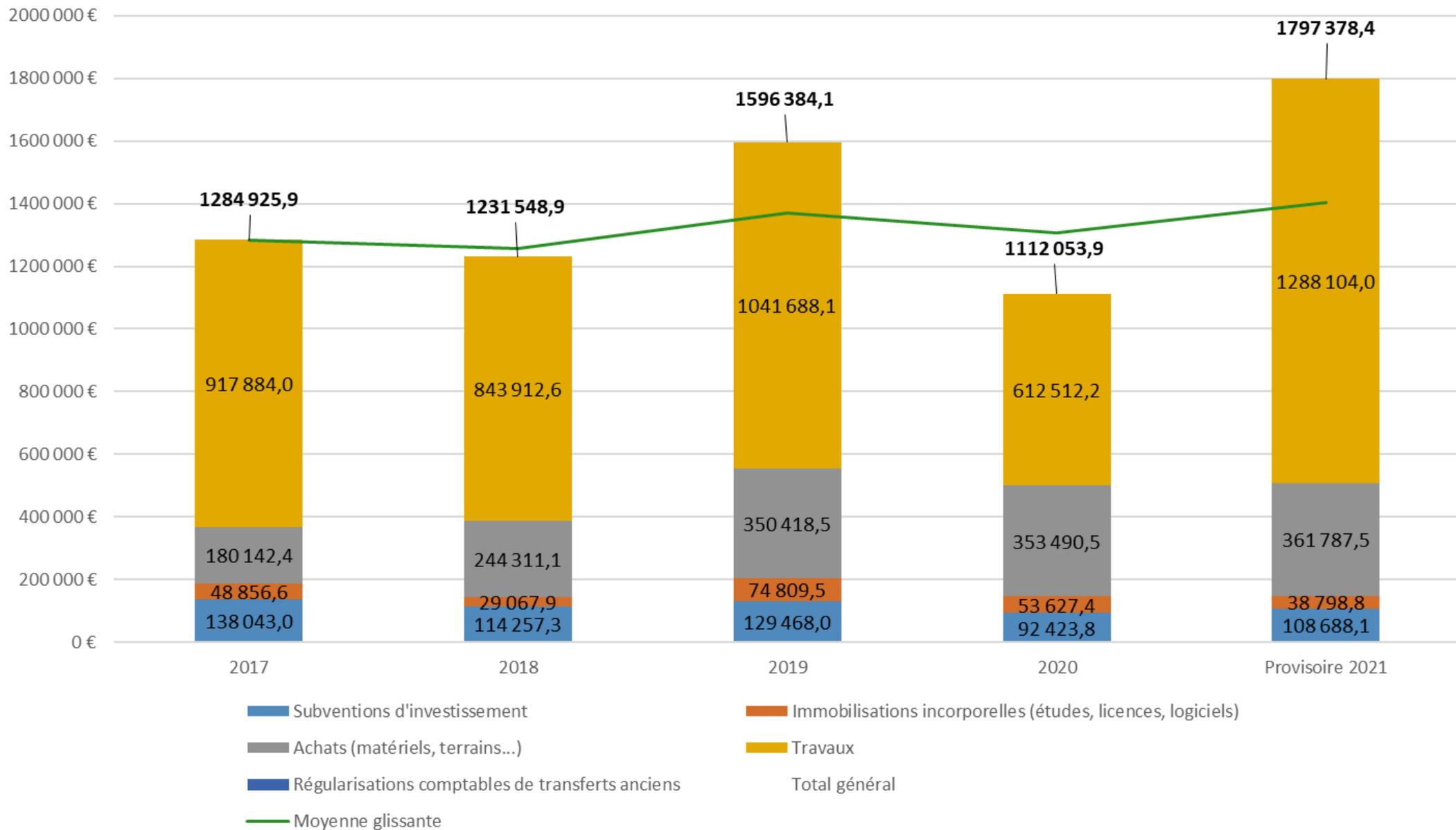




Libellé	Réalisé 2020	BP 2021	Budgété 2021	Réalisé 2021
Subventions d'investissement	265 507,87	328 676,00	661 854,00	195 934,21
Reste à réaliser		0,00	0,00	0,00
FCTVA	145 024,65	200 000,00	200 000,00	206 853,14
Affectation résultat fonctionnement n-1	1 301 758,86	538 088,31	538 088,31	538 088,31
Dotations, fonds divers et réserves (autres)	214 989,04	180 000,00	178 433,00	175 075,36
Cessions d'actifs (vente de biens)	0,00	0,00	565,00	0,00
Emprunts	0,00	1 691 934,95	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	7 700,00	46 000,00	45 395,00	45 395,00
Excédent	0,00	0,00	2 116 977,03	2 116 977,03
Réel	1 934 980,42	2 984 699,26	3 741 312,34	3 278 323,05
Opérations patrimoniales (écritures d'ordre)	187 165,02	200 000,00	200 000,00	89 518,99
Virement de la Section de Fonctionnement	0,00	688 067,05	688 067,05	0,00
Dotations aux amortissements	488 026,11	547 000,00	552 500,00	543 487,76
Autres écritures d'ordre	72 293,13	0,00	0,00	1 740,00
Ordre	747 484,26	1 435 067,05	1 440 567,05	634 746,75
Total	2 682 464,68	4 419 766,31	5 181 879,39	3 913 069,80
Solde d'investissement	-118 115,92	0,00	1 244 227,14	1 418 647,15

Les dépenses d'investissement

Dépenses réelles d'investissement (hors capital emprunt et attribution de compensation)



Libellé	Réalisé 2020	BP 2021	Budgété 2021	Réalisé 2021
Dépenses d'équipement	1 035 587,90	3 010 880,00	2 616 553,00	1 294 259,89
Reste à réaliser		419 972,39	419 972,39	411 420,46
Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	23 753,86	23 753,86
Subvention d'équipement	76 466,00	91 698,00	91 698,00	91 698,00
Reste à réaliser subventions versées				
Participation	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	18 098,00	0,00	0,00	0,00
Remboursement des emprunts (capital)	549 738,74	566 000,00	566 000,00	564 454,90
Déficit	893 989,78	118 115,92	0,00	0,00
Dépenses Imprévues	0,00	0,00	245 000,00	0,00
Réel	2 573 880,42	4 206 666,31	3 717 977,25	2 385 587,11
Opérations patrimoniales (écritures d'ordre)	187 165,02	200 000,00	200 000,00	89 518,99
Travaux en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements	15 020,00	13 100,00	19 675,00	18 141,55
Autres écritures d'ordre	24 515,16	0,00	0,00	1 175,00
Ordre	226 700,18	213 100,00	219 675,00	108 835,54
Total	2 800 580,60	4 419 766,31	3 937 652,25	2 494 422,65

Constat

A l'instar de la section de fonctionnement, les recettes d'investissement bénéficient de l'apport du produit de la vente du camping pour un montant de **2 235 092,95 €** ainsi que du remboursement complet de l'avance faite par la commune sur le budget camping (**45 395 €**).

Au-delà des recettes liées au FCTVA et à la perception de la taxe d'aménagement, la commune a bénéficié de subventions conséquentes en 2021 pour le financement de ses projets d'équipement :

- 195 934,21 € perçus en 2021
- 433 584 € à percevoir en 2022

Comme lors des exercices précédents, l'emprunt d'équilibre inscrit pour un montant de 1 691 934, 95 € au BP 2021 n'est pas mobilisé. Il a été retiré par décision modificative en cours d'année.

Avec un montant de travaux de l'ordre de 1 288 104 €, l'exercice 2021 a marqué le début de l'exécution du projet de mandat dont :

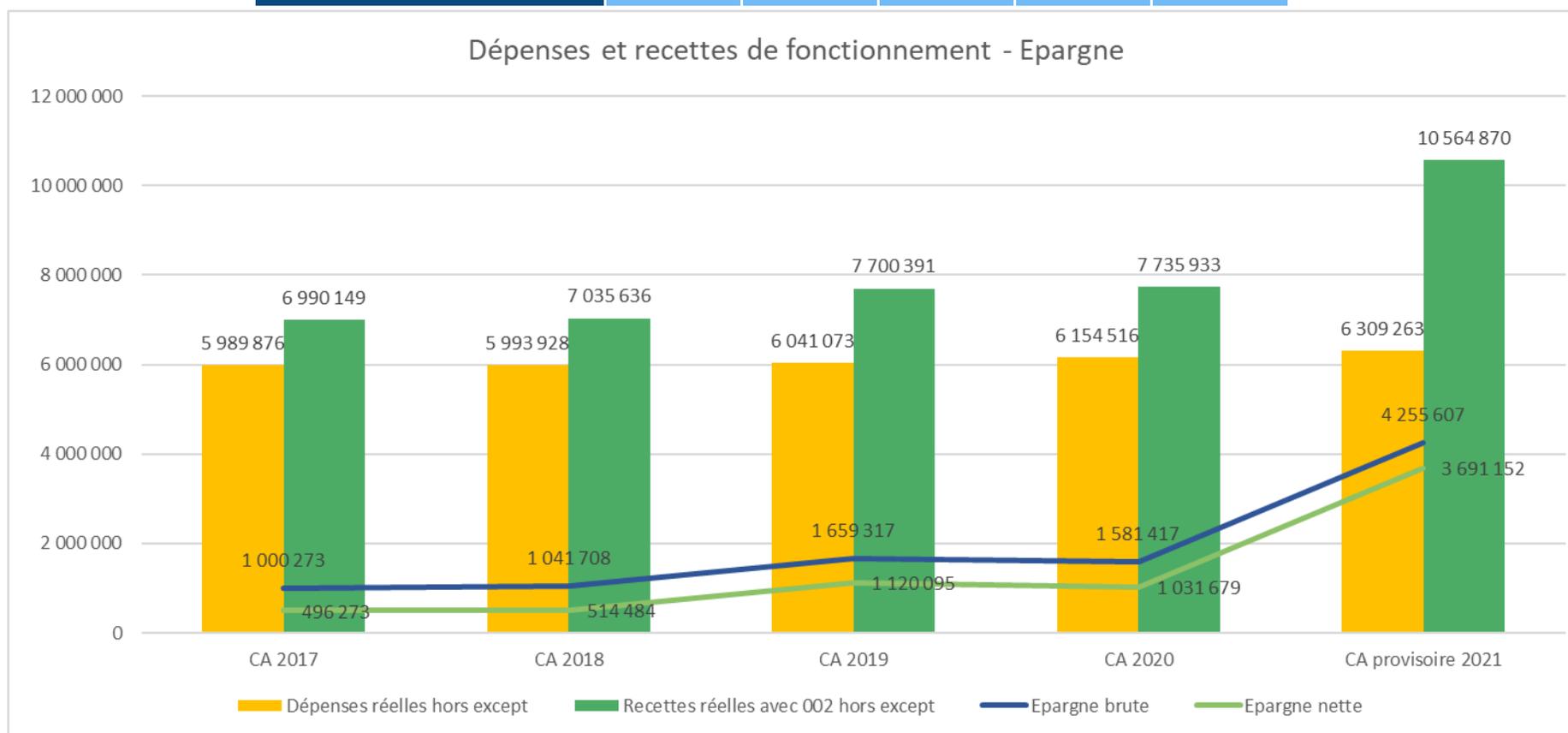
- la réalisation d'études (sentier Ker Elisabeth, éclairage public, liaisons douces, ...)
- des travaux de restauration de voirie, de protection du littoral, acquisitions foncières....

Les projets engagés lors du précédent mandat ont aussi été pris en compte et poursuivis comme notamment la construction du futur centre technique municipal avec un budget global de **3 130 986,00 €**.

Il est à noter que la section d'investissement se clôturera avec un excédent estimé à **1 418 647,15 €**.

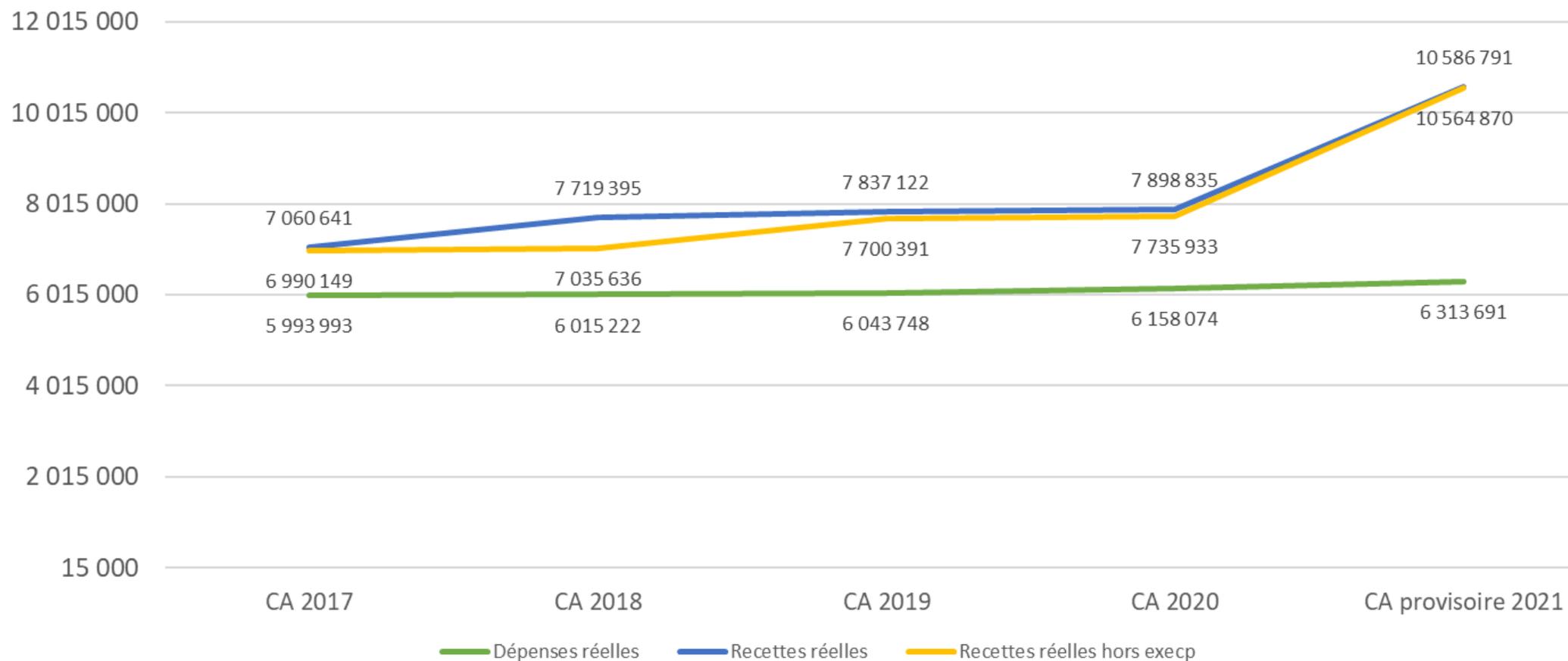
Les grands indicateurs financiers / l'épargne (budget principal)

	2017	2018	2019	2020	2021
Epargne brute	1 000 273	1 041 708	1 659 317	1 581 417	4 255 607
Remboursement du capital de la dette	504 000	527 226	539 223	549 739	564 455
Epargne nette	496 273	514 482	1 120 095	1 031 679	3 691 152



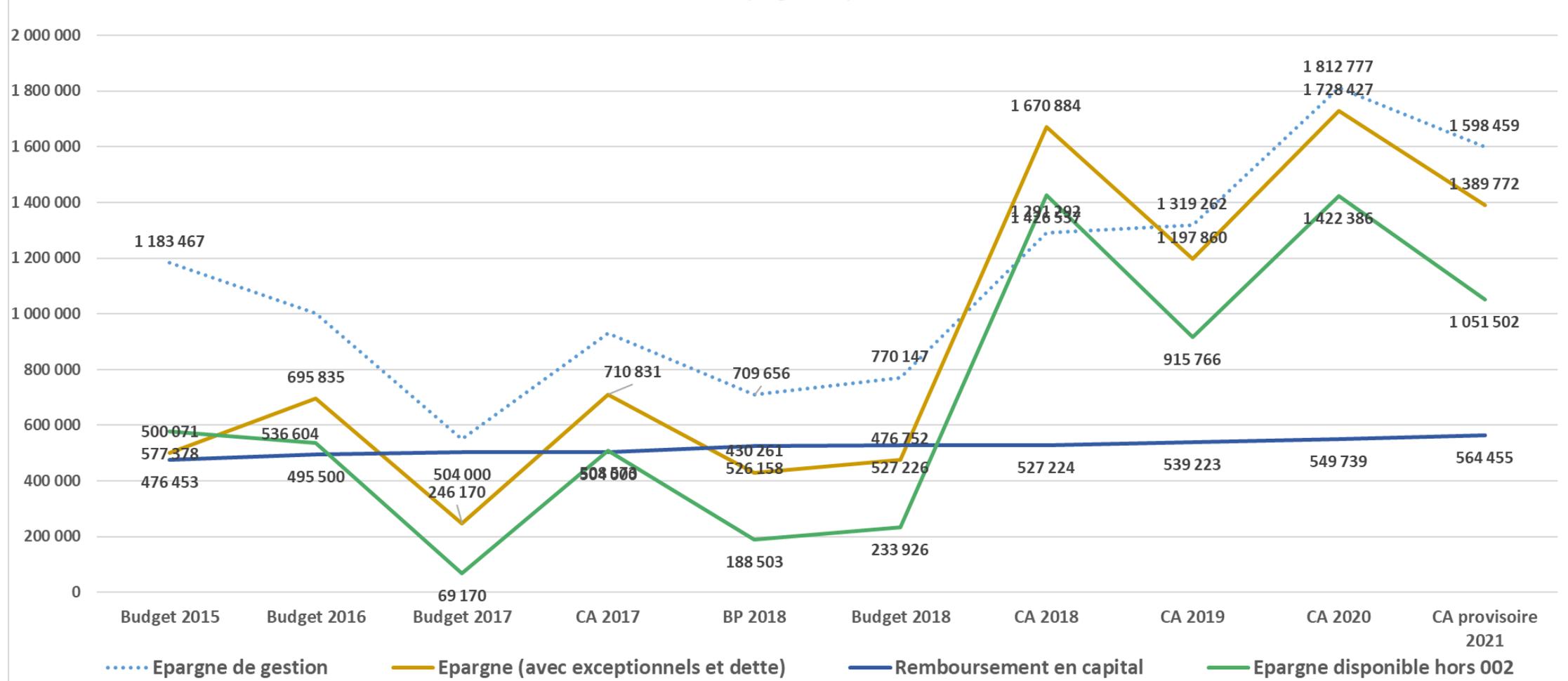


Evolution des dépenses et recettes réelles totales de fonctionnement avec résultat antérieur





Evolution epargnes depuis 2017





L'endettement :

Tous budgets consolidés :

CRD au 05/01/2022

6 268 179 €

Évolution depuis le 31/12/2021

-27 869 €

-0,44 %

CRD par habitant au 05/01/2022

1 369 €

Évolution depuis le 31/12/2021

-6 €

-0,44 %

Taux d'endettement 2022

3,76 % (30/360)

Taux d'endettement 2021

3,75 %

0,02 %



Budget principal :

CRD au 05/01/2022

5 497 111 €

Évolution depuis le 31/12/2021

-20 000 €

-0,36 %

CRD par habitant au 05/01/2022

1 200 €

Évolution depuis le 31/12/2021

-4 €

-0,36 %

Taux d'endettement 2022

3,81 % (30/360)

Taux d'endettement 2021

3,79 %

0,02 %





CRD au 05/01/2022

6 268 178,64 €

Nombre de produits

9

Nombre de preteurs

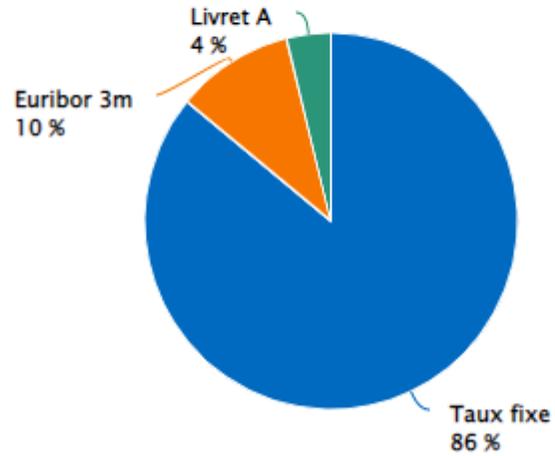
4

[Télécharger](#) [Gestion des color](#)

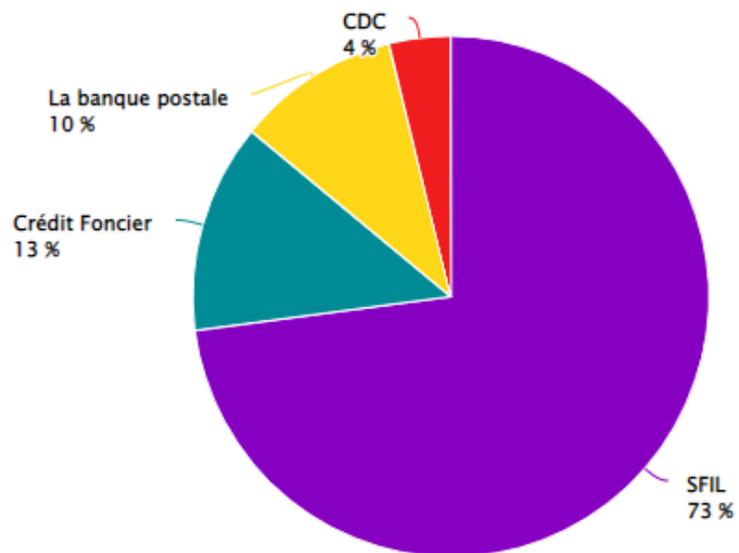
Référence	Nature	Crd	Date de Fin	CBC	Indexation	Banque	Budget	Prochain flux		
								Taux	Date	Montant
2013/03 MIS280098EUR	EB ●	1 654 598,63 €	01/08/2030	A1	Taux fixe à 4,27%		VVF 32 % Commune 68 %	4,27 %	01/08/2022	231 928,44 €
2011/01 MON276378EUR/0295362/001	EB ●	1 345 395,68 €	01/12/2030	A1	Taux fixe à 5,30%		Commune 100 %	5,30 %	01/12/2022	199 426,79 €
2010/01 Ream EX MIN263250EUR	EB ●	1 014 116,11 €	01/04/2032	A1	Taux fixe à 3,10%		Commune 100 %	3,10 %	01/04/2022	107 069,97 €
2013/01 00002489292F	EB ●	675 000,00 €	12/07/2028	A1	Taux fixe à 3,40%		Commune 100 %	3,40 %	12/01/2022	30 865,00 €
2014/01 MIN500326EUR	EB ●	640 000,00 €	01/01/2030	A1	Euribor 3m + 1,51%		Commune 100 %	0,94 %	01/04/2022	21 499,20 €
2013/04 MIS280098EUR	EB ●	557 472,44 €	01/08/2028	A1	Taux fixe à 3,65%		Commune 100 %	3,65 %	01/08/2022	89 099,02 €
1361769 1361769	EB ●	153 125,10 €	01/07/2029	A1	Livret A + 1,00%		VVF 100 %	1,50 %	01/04/2022	5 675,19 €
2013/02 00002518492 N	EB ●	140 000,00 €	29/11/2028	A1	Taux fixe à 3,50%		Commune 100 %	3,50 %	28/02/2022	6 238,61 €
1361775 1361775	EB ●	88 470,68 €	01/01/2030	A1	Livret A + 1,00%		VVF 100 %	1,50 %	01/04/2022	3 094,63 €



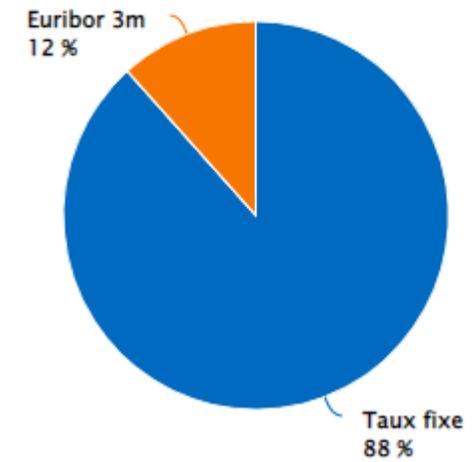
Tous budgets consolidés
Répartition par index au 05/01/2022



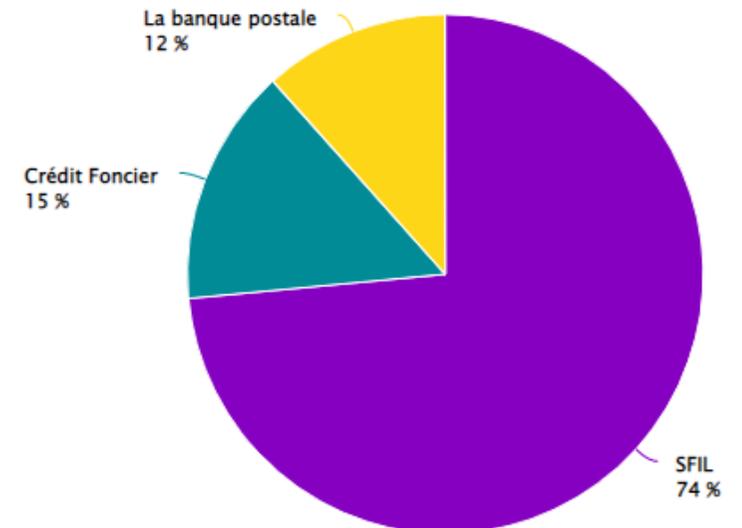
Répartition par banque au 05/01/2022



Budget principal
Répartition par index au 05/01/2022



Répartition par banque au 05/01/2022



V - LES PRINCIPALES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 2022

• La maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Comme lors des exercices budgétaires précédents, la maîtrise des dépenses courantes est une priorité affichée. Il faut cependant tenir compte des augmentations "mécaniques" et des besoins nouveaux liés aux projets du mandat qui se traduisent en fonctionnement et notamment sur les charges à caractère général. Une progression contenue devra être proposée dans le cadre du BP 2022 accompagnée d'un suivi lors de l'exécution du budget.

L'objectif est de préserver l'autofinancement et ne pas recourir à l'emprunt (en l'état actuel de la situation financière de la commune notamment grâce aux marges liées à la vente du camping des chardons bleus) tout en permettant la réalisation des projets structurants du mandat.

• Développer la démarche de projet :

Le budget 2022 s'inscrit encore d'avantage dans une démarche de projet et de pluriannualité que les budgets précédents. Les autorisations de programmes et crédits de paiement sont développées. 7 AP/CP ont pour l'instant été adoptées par le conseil municipal, elles seront consolidées et complétées en 2022. De nouvelles autorisations de programme seront également proposées au vote, en fonction du PPI.

Elles sont la traduction du Plan Pluriannuel d'Investissement qui a été étoffé lors de la préparation du budget 2022 pour tenir compte des orientations et du projet politique.

Elles permettent d'assurer un suivi et une clarté dans l'exécution des projets, tant pour les élus que pour les administrés.

• Mettre en œuvre les projets phares du mandat :

Le budget 2022 se situe à mi-chemin entre un budget de projet et un budget d'exécution. L'exercice précédent a permis de poser les bases des projets envisagés pour le mandat avec le lancement et l'engagement de plusieurs études (schéma d'Aménagement Lumière, Plan Vélo, Etude du centre bourg, Centre Technique Municipal).

Il s'agit maintenant de concrétiser plusieurs d'entre eux tant en investissement qu'en fonctionnement (Conseil Municipal jeune, travaux du CTM par exemple) tout en poursuivant les études pour ceux qui sont programmés tout au long du mandat (Vidéoprotection, aménagement du parc paysager de Trescalan...).

Hypothèses d'évolutions pour 2022 :

DÉPENSES

Libellé	BP 2021	Budgété 2021	Réalisé 2021	BP 2022
Charges à caractère général	1 549 624,00	1 581 030,00	1 371 803,56	1 603 554,00
Charges de personnel	4 076 555,00	4 101 555,00	3 869 981,64	4 198 969,00
Autres charges de gestion courante	559 474,00	570 499,00	512 102,54	578 731,46
Charges financières	229 300,00	229 300,00	226 184,44	208 600,00
Provision pour dépenses imprévues	100 000,00	510 000,00	0,00	55 432,29
Charges exceptionnelles	3 000,00	5 360,00	4 427,83	7 300,00
Atténuation de produits (dont FPIC)	368 794,00	297 639,00	255 907,54	328 000,00
Dotations aux provisions	0,00	73 283,62	73 283,62	20 000,00
Réel	6 886 747,00	7 368 666,62	6 313 691,17	7 000 586,75
Dotations aux amortissements	547 000,00	552 500,00	543 487,76	580 000,00
Autres écritures d'ordre	0,00	0,00	1 740,00	0,00
Virement prévisionnel	688 067,05	688 067,05	0,00	3 116 234,26
Ordre	1 235 067,05	1 240 567,05	545 227,76	3 696 234,26
TOTAL	8 121 814,05	8 609 233,67	6 858 918,93	10 696 821,01

FONCTIONNEMENT

RECETTES

Libellé	BP 2021	Budgété 2021	Réalisé 2021	BP 2022
Ventes de produits	319 500,00	319 500,00	310 269,37	305 000,00
Impôts et taxes	5 375 641,00	5 515 872,27	5 652 288,85	5 632 117,69
Remboursement frais financiers	5,00	5,00	4,26	5,00
Dotations et subventions	1 569 680,00	1 613 681,00	1 518 132,96	1 525 368,00
Loyers et locations de salle	55 000,00	55 000,00	46 171,93	50 000,00
Produits exceptionnels	13 000,00	20 000,00	21 920,69	15 000,00
Atténuation de charges	94 000,00	94 000,00	81 391,64	94 000,00
Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Excédent reporté	681 888,05	2 956 611,00	2 956 611,00	3 057 188,32
Réel	8 108 714,05	10 574 669,27	10 586 790,70	10 678 679,01
Travaux en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements	13 100,00	19 675,00	18 141,55	18 142,00
Autres écritures d'ordre	0,00	0,00	1 175,00	0,00
Ordre	13 100,00	19 675,00	19 316,55	18 142,00
TOTAL	8 121 814,05	10 594 344,27	10 606 107,25	10 696 821,01

Solde de fonctionnement 0,00 1 985 110,60 3 747 188,32 0,00

INVESTISSEMENT

RECETTES

Libellé	BP 2021	Budgété 2021	Réalisé 2021	BP 2022
Dépenses d'équipement	3 010 880,00	2 616 553,00	1 294 259,89	5 337 300,00
Reste à réaliser	419 972,39	419 972,39	411 420,46	595 094,41
Dotations, fonds divers et réserves	0,00	23 753,86	23 753,86	0,00
Subvention d'équipement	91 698,00	91 698,00	91 698,00	106 929,00
Reste à réaliser subventions versées				
Participation	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Remboursement des emprunts (capital)	566 000,00	566 000,00	564 454,90	581 000,00
Déficit	118 115,92	0,00	0,00	0,00
Dépenses Imprévues	0,00	245 000,00	0,00	0,00
Réel	4 206 666,31	3 717 977,25	2 385 587,11	6 620 323,41
Opérations patrimoniales (écritures d'ordre)	200 000,00	200 000,00	89 518,99	200 000,00
Travaux en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements	13 100,00	19 675,00	18 141,55	18 142,00
Autres écritures d'ordre	0,00	0,00	1 175,00	0,00
Ordre	213 100,00	219 675,00	108 835,54	218 142,00
Total	4 419 766,31	3 937 652,25	2 494 422,65	6 838 465,41

Libellé	BP 2021	Budgété 2021	Réalisé 2021	BP 2022
Subventions d'investissement	328 676,00	661 854,00	195 934,21	50 000,00
Reste à réaliser	0,00	0,00	0,00	433 584,00
FCTVA	200 000,00	200 000,00	206 853,14	150 000,00
Affectation résultat fonctionnement n-1	538 088,31	538 088,31	538 088,31	690 000,00
Dotations, fonds divers et réserves (autres)	180 000,00	178 433,00	175 075,36	180 000,00
Cessions d'actifs (vente de biens)	0,00	565,00	0,00	20 000,00
Emprunts	1 691 934,95	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	46 000,00	45 395,00	45 395,00	0,00
Excédent	0,00	2 116 977,03	2 116 977,03	1 418 647,15
Réel	2 984 699,26	3 741 312,34	3 278 323,05	2 942 231,15
Opérations patrimoniales (écritures d'ordre)	200 000,00	200 000,00	89 518,99	200 000,00
Virement de la Section de Fonctionnement	688 067,05	688 067,05	0,00	3 116 234,26
Dotations aux amortissements	547 000,00	552 500,00	543 487,76	580 000,00
Autres écritures d'ordre	0,00	0,00	1 740,00	0,00
Ordre	1 435 067,05	1 440 567,05	634 746,75	3 896 234,26
Total	4 419 766,31	5 181 879,39	3 913 069,80	6 838 465,41

Solde d'investissement 0,00 1 244 227,14 1 418 647,15 0,00

Hypothèses d'évolutions en fonctionnement pour 2022- les recettes :

Libellé	BP 2021	Budgété 2021	Réalisé 2021	BP 2022
Ventes de produits	319 500,00	319 500,00	310 269,37	305 000,00
Impôts et taxes	5 375 641,00	5 515 872,27	5 652 288,85	5 632 117,69
Remboursement frais financiers	5,00	5,00	4,26	5,00
Dotations et subventions	1 569 680,00	1 613 681,00	1 518 132,96	1 525 368,00
Loyers et locations de salle	55 000,00	55 000,00	46 171,93	50 000,00
Produits exceptionnels	13 000,00	20 000,00	21 920,69	15 000,00
Atténuation de charges	94 000,00	94 000,00	81 391,64	94 000,00
Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Excédent reporté	681 888,05	2 956 611,00	2 956 611,00	3 057 188,32
Réel	8 108 714,05	10 574 669,27	10 586 790,70	10 678 679,01
Travaux en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements	13 100,00	19 675,00	18 141,55	18 142,00
Autres écritures d'ordre	0,00	0,00	1 175,00	0,00
Ordre	13 100,00	19 675,00	19 316,55	18 142,00
TOTAL	8 121 814,05	10 594 344,27	10 606 107,25	10 696 821,01

Les prévisions de recettes ont été faites, comme toujours, avec prudence, notamment en ce qui concerne les impôts et taxes (l'estimation d'augmentation des bases a été proposée au global à + 1,17 % en attente d'éléments) et l'estimation de la recette de la taxe additionnelle (700 000 €).

Les recettes réelles estimées pour 2022 sont de l'ordre de 10 678 679,01 € dont 3 057 188,32 € d'excédent reporté (3 747 348,32 € de résultat 2021 – 690 000 € affectés en investissement).

Les participations et dotations n'ayant pas encore été notifiées, une estimation prudente a là aussi été proposée, moins importante que lors du BP 2021. Il s'agit de se situer dans la marge du réalisé de 2021.

Le choix a été fait de ne pas revaloriser la majorité des tarifs municipaux mis à part les droits de place pour le marché qui ont été modulés en fonction du type de marché et du type d'occupation.

Hypothèses d'évolutions en fonctionnement pour 2022- les dépenses :

Libellé	BP 2021	Budgété 2021	Réalisé 2021	BP 2022
Charges à caractère général	1 549 624,00	1 581 030,00	1 371 803,56	1 603 554,00
Charges de personnel	4 076 555,00	4 101 555,00	3 869 981,64	4 198 969,00
Autres charges de gestion courante	559 474,00	570 499,00	512 102,54	578 731,46
Charges financières	229 300,00	229 300,00	226 184,44	208 600,00
Provision pour dépenses imprévues	100 000,00	510 000,00	0,00	55 432,29
Charges exceptionnelles	3 000,00	5 360,00	4 427,83	7 300,00
Atténuation de produits (dont FPIC)	368 794,00	297 639,00	255 907,54	328 000,00
Dotations aux provisions	0,00	73 283,62	73 283,62	20 000,00
Réel	6 886 747,00	7 368 666,62	6 313 691,17	7 000 586,75
Dotations aux amortissements	547 000,00	552 500,00	543 487,76	580 000,00
Autres écritures d'ordre	0,00	0,00	1 740,00	0,00
Virement prévisionnel	688 067,05	688 067,05	0,00	3 116 234,26
Ordre	1 235 067,05	1 240 567,05	545 227,76	3 696 234,26
TOTAL	8 121 814,05	8 609 233,67	6 858 918,93	10 696 821,01

➤ Les dépenses de personnel :

➤ Les charges de personnel / généralités

• Répartition de l'effectif au 31 décembre 2021

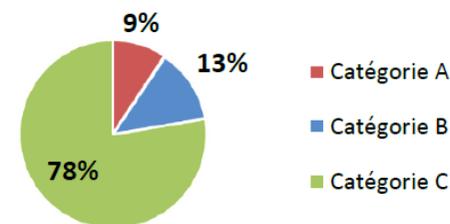
Age moyen des agents : 47 ans

64 % de femmes / 36 % d'hommes

• Temps de travail :

Durée effective : 1 607 heures (délibération du 07 décembre 2021)

Répartition des agents par catégorie



• Coût moyen mensuel par catégorie :

Les charges de personnels représentent 61 % des dépenses réelles de fonctionnement en 2021.
Elles sont estimées à 4 199 000 € en 2022.

➤ **Les charges de personnel / orientations pour 2022**

• **Poursuivre la maîtrise des dépenses de personnel** : une augmentation de 2,50% est prévue au chapitre 012 en 2022 par rapport au budget total 2021. **Soit une inscription à hauteur de 4 199 000 €.**

Cette augmentation prend en compte l'évolution mécanique des carrières des agents (GVT) ainsi que la hausse du SMIC pour les plus bas salaires (hausse estimée à 0,9%).

Il est également inclus la mise en œuvre du forfait mobilité voté lors du conseil municipal du 07 décembre 2022. D'un montant plafonné à 200 € par agent et par an, une vingtaine d'agent au moins est susceptible d'en bénéficier, cela représente une dépense complémentaire d'environ 4 000 €. Il convient également de prendre en compte l'indemnité et la prime inflation à verser au plus tard en février 2022.

Il n'est pas prévu de création de postes titulaires en 2022. La majorité des remplacements liés aux départs en retraites et aux mutations ont été réalisés en 2021. 3 recrutements sont en cours pour des remplacements suite à des demandes de mutation et à un départ en retraite. Il s'agit de postes déjà créés, la dépense est donc déjà prévue au BP 2022.

• **Amorcer la réflexion sur la mise en place du télétravail** dans la collectivité (hors télétravail obligatoire lié à la pandémie) avec la rédaction d'un règlement dédié.

• **Adapter les recrutements saisonniers aux besoins réels de la commune** notamment en tant que station de tourisme : recrutements pour le marché du dimanche, soutien renforcé par les ASVP aux manifestations estivales...

• **Mise en œuvre de la mission d'agent de prévention** au sein de la collectivité.

➤ **Les autres dépenses de fonctionnement :**

L'objectif de stabilisation des dépenses de fonctionnement est poursuivi à travers le projet de budget 2022 avec l'intention poursuivre la consolidation de la capacité d'autofinancement et de l'épargne nette.

Les dépenses réelles estimées pour ce nouvel exercice budgétaire sont de 7 000 587 €, soit une hausse de 1,65 % par rapport au BP 2021 et une baisse de 5 % par rapport au budget total 2021. Ces estimations reposent sur des besoins exprimés. Elles devront être encore être affinées d'ici le vote du budget pour se rapprocher des prévisions de l'an passé et se situer ainsi dans une stabilité et une gestion prudente. Cela concerne notamment les charges à caractère général.

N'ayant pas contracté de nouvel emprunt, mécaniquement les charges financières sont évidemment en diminution.



Zoom sur les impôts locaux :

Pour rappel, les taux votés en 2021 :

	Bases effectives 2020	Bases prévisionnelles 2021	Taux communal	Taux départemental	Taux 2021
Taxe foncière bâtie	9 373 813	9 458 177	21,14 %	15 %	36,14 %
Taxe foncière non bâtie	45 994	46 407	48,93 %	-	48,93%

La réforme de la taxe d'habitation a eu pour conséquence en 2021 et pour la première année, de réaffecter les ressources fiscales en remplacement de la taxe d'habitation sur les résidences principales. La part départementale de la taxe foncières sur les propriétés bâties est ainsi affectée aux communes.

Le taux de la TFB 2021 a donc été majoré de 15% comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

La prévision 2022 :

Conformément aux engagements de campagne, il n'est pas prévu une augmentation des taux communaux en 2022.

Les taux votés seront donc identiques à ceux de l'année passée.

L'augmentation des bases n'ayant pas encore été communiquée par les services des finances publiques et une analyse interne des bases liées à la taxe d'habitation étant en cours, une estimation prudente a été réalisée au global à hauteur de 1,17 %.

D'où une recette estimée en 2022 à **4 641 618 €** pour **4 576 076 €** perçus en 2021 (soit 4 572 335 € + 3 741 € de rôle supplémentaire)

Simulation fiscalité 2022

Evolution provisoire des bases en attente d'éléments de calcul

	Equivalent taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionnelle	Total
Bases estimées en 2022	6 806 992	9 712 039	48 045		16 567 076
Bases notifiées en décembre 2021 (état 1288)	6 806 992	9 521 607	47 103		16 375 702
Evolution en masse	0	190 432	942		191 374
Evolution en %	0,00%	2,00%	2,00%		1,17%
Taux 2022	16,28%	36,14%	48,93%		
Taux 2021	16,28%	36,14%	48,93%		
Evolution en %	0,00%	0,00%	0,00%		
Produit 2022	1 108 178	3 509 931	23 508		4 641 617,69
Produit 2021	1 108 178	3 441 109	23 047		4 572 334,57
Evolution en masse	0	68 822	461		69 283
Evolution en %	0,00%	2,00%	2,00%		1,52%
Compensations estimées 2022	0	13 034	2 086	12 000	27 120
Compensations 2021	0	13 034	2 086	14 331	29 451
Evolution en masse	0	0	0	-2 331	-2 331
Evolution en %		0,00%	0,00%		-7,91%
Total produit et compensations 2022	1 108 178	3 522 965	25 594	12 000	4 668 738
Total produit et compensations 2021	1 108 178	3 454 143	25 133	14 331	4 601 786
Evolution en masse	0	68 822	461	-2 331	66 952
Evolution en %	0,00%	1,99%	1,83%		1,45%

Le financement des investissements :

- FCTVA : estimation à 150 000 €
- les subventions d'investissement : environ 485 000 € dont 433 584,00 € accordées en 2021, inscrites en RAR
 - ✓ 50 000 € fonds de concours de CAP Atlantique pour le centre technique municipal
 - ✓ 225 811 € France vue sur Mer pour l'aménagement de Ker Elisabeth (RAR 2021)
 - ✓ 75 000 € DSIL pour le bâtiment scolaire (RAR 2021)
 - ✓ 99 200 € France vue sur mer pour la rénovation et l'entretien du littoral (RAR 2021)
 - ✓ 33 553 € Conseil Départemental pour la voirie (RAR 2021)

La commune continuera de mobiliser les dispositifs habituels tels que la DSIL, la DETR pour les projets qu'elle estimera éligibles même si les critères définis réduisent les possibilités de dépôt de candidature. Une vigilance sera apportée aux dispositifs spécifiques notamment développés par le Département ou l'Etat en lien avec les projets liés à la transition écologique ou de nature environnementale.

- pas d'inscription d'emprunt d'équilibre en 2022 (poursuite de la politique de désendettement de la commune)
- un excédent d'investissement prévisionnel d'un montant de 1 418 647,15 €
- le virement prévisionnel de la section de fonctionnement : 3 116 234,26 €

Les dépenses d'investissement :

- les autorisations de programme et crédit de paiement :

Renforcement de l'utilisation des autorisations de programme / crédit de paiement : exécution prospective du budget.

Une mise à jour des AP/CP votées en 2021 sera proposée ainsi que la création de nouvelles AP/CP pour prendre en compte la mise en œuvre des nouveaux projets (exemple : vidéoprotection / parc paysager de Trescalan). 7 AP/CP ont actuellement été votées.

- actualisation du Plan pluriannuel d'investissement :

Mise à jour du PPI en lien avec les projets portés par l'équipe municipale et leur réalisation lissée sur la durée du mandat. Le PPI permet l'affichage des projets phares tels que le développement des liaisons douces, la mise à jour de l'éclairage public, la protection de l'environnement et des espaces littoraux).



Une attention est toujours portée sur l'entretien du patrimoine communal.

- poursuite d'une politique engagée en faveur des acquisitions foncières et les aides à l'habitat (budget annuel récurrent de 325 000 €)

- remboursement du capital de la dette : 581 000 €

- l'équipement des services : un effort en 2022 avec une inscription proposée à hauteur de 71 000 € notamment pour permettre la rénovation et l'adaptation des pratiques (services entretien), l'extension du cimetière.

Un budget 2022 « mixte » : entre études et commencement d'exécution du projet de mandat.

Les orientations pluriannuelles

Liste des AP/CP (votées en 2021- réactualisation à prévoir en 2022)

N° AP	Libellé	Montant AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
2021001	CTM	3 668 592,96	393 546,96	3 042 046	233 000	0	0	0	0
2021002	SENTIER LITTORAL KER ELISABETH	432 000,00	20 000,00	412 000	0	0	0	0	0
2021003	REAMENAGEMENT CENTRE VILLE	650 000,00	50 000,00	300 000	300 000	0	0	0	0
2021004	CHANGEMENT MENUISERIES GROUPE SCOLAIRE	330 000,00	180 000,00	150 000	0	0	0	0	0
2021005	LIAISON DOUCE	280 000,00	25 000,00	55 000	50 000	50 000	50 000	50 000	0
2021006	ECLAIRAGE PUBLIC	700 000,00	10 000,00	115 000	115 000	115 000	115 000	115 000	115 000
2021007	PROTECTION ET RESTAURATION DU LITTORAL	840 000,00	10 000,00	230 000	150 000	150 000	150 000	150 000	
TOTAL DEPENSES AP/CP		6 900 592,96	688 546,96	4 304 046	848 000	315 000	315 000	315 000	115 000

Le programme pluriannuel d'investissement des projets

Reste à réaliser

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL MANDAT
Acquisitions foncières	223 434,92	325 000,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00	1 848 434,92
Investissements courants							2 298 710,02
Service Technique	32 548,62	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	2 032 548,62
Autres services	14 847,40	71 314,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	266 161,40
Entretien du patrimoine							740 985,00
Menuiserie groupe scolaire Jules Verne			150 000,00				150 000,00
Audit énergétique		5 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00	305 000,00
Entretien courant	35 985,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	285 985,00
Parc paysager de Trescalan		10 000,00	10 000,00		200 000,00		220 000,00
Centre technique municipal		2 816 586,00	314 400,00				3 130 986,00
Remise aux normes du restaurant scolaire		20 000,00					20 000,00
Aménagement de la rue Colbert		5 000,00		350 000,00	350 000,00		705 000,00
Aménagements littoraux							1 006 500,00
Restauration et protection du littoral		390 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	590 000,00
Sentier littoral Ker Elisabeth		285 000,00	100 000,00				385 000,00
Aménagement front de mer		11 500,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	31 500,00
Centre-ville		171 000,00	100 000,00	300 000,00	300 000,00		871 000,00
Circulations douces		55 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	255 000,00
Eclairage public							590 745,20
Entretien courant	15 745,20	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	140 745,20
Schéma d'aménagement lumière		50 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	450 000,00
Accessibilité	46 431,24	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	346 431,24
Vidéoprotection		20 000,00	20 000,00	20 000,00			60 000,00
TOTAL PROJETS	368 992,38	4 770 400,00	1 804 400,00	1 880 000,00	2 060 000,00	1 210 000,00	12 093 792,38

VI – BUDGETS ANNEXES

Budget cimetière :

Le budget cimetière supportera en 2022 des achats de caveaux (12 caveaux de 2 places) pour environ 28 000 €.

Les recettes sont estimées à la même hauteur qu'en 2021.

Budget VVF :

Compte tenu de la situation financière du budget annexe du site de la Croix de l'Anse et de ses perspectives négatives, la Commune a travaillé sur différentes hypothèses dont celle de la vente. Cette dernière semble la plus opportune.

La réflexion sur le devenir du site se poursuit en lien avec l'exploitant.

La Foncière VVF a été rencontrée, en présence de la Caisse des Dépôts et Consignations, le 15 décembre 2021.

D'autres rencontres auront lieu en 2022 dont la première est programmée le 17 janvier 2022 avec l'association gestionnaire.

En parallèle la Commune se rapproche des organismes prêteurs afin d'apprécier les conditions de remboursements anticipés des emprunts, et des organismes permettant de réaliser des évaluations financières.